



ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE J.-B. SAY
FONDÉE LE 13 MARS 1881
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 MAI 1921
11 bis rue d'Auteuil
75016 PARIS

Paris, le 27 mai 2021

LA PRÉSIDENTE

Assemblée générale ordinaire

Cher(e) Ami(e) et ancien Sayen(ne),

Au nom du Comité et en conformité de l'article 8 des statuts et du point VI du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre Association qui se tiendra dans le Salon d'honneur du Lycée, avec l'ordre du jour au verso, le

LUNDI 28 JUIN 2021 à 19h00

En votre qualité de membre actif, je souhaite, avec tout le Comité, que vous veniez nombreux à cette Assemblée.

Au cas où une impossibilité nous priverait de votre présence, vous trouverez ci-dessous la formule concernant la délégation de pouvoir que nous vous demandons de nous retourner avant l'Assemblée afin d'assurer la validité de celle-ci.

En vous remerciant du bon accueil réservé à sa requête, le Comité vous assure de son entier dévouement.

La présidente : Carole CHABALIER-JANKOWSKI (1985)

ORDRE DU JOUR

1. Allocution de la présidente.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 2019.
4. Rapport moral.
5. Rapport financier.
6. Rapport de la commission de vérification des comptes, approbation des comptes (vote).
7. Election de membres du comité (vote)
8. Choix par le comité d'un Président, d'un trésorier et d'un secrétaire (vote).
8. Mise en veille de l'association (vote).

DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Je, soussigné, (Nom), (Prénom) (Promotion)
(Adresse)

délègue mes pouvoirs à (Nom)* (Promotion)

pour me représenter à l'Assemblée générale des Membres de l'Association qui se réunira le 28 juin 2021 et voter, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à le 20.....

Signature précédée des mots manuscrits "Bon pour pouvoir"

* Si aucun nom n'est indiqué, les pouvoirs seront considérés comme délégués au Président de l'A.G.

Rapport moral, années 2019 et 2020

L'activité de l'association des anciens élèves a été mise à mal par la crise sanitaire de 2020, prolongée en 2021. L'assemblée générale de 2020 ne s'est pas tenue, reléguant des événements qui paraissent déjà lointains. Le début de l'année 2019 chahuté par la crise des gilets jaunes a pris fin avec les grèves contre la réforme des retraites en décembre, suivie d'une année 2020 marquée par le COVID19 paralysant l'activité de l'amicale : les actions pour le Téléthon ont été annulées deux années de suite, les forums des métiers de 2020 et 2021 n'ont pas résisté aux confinements successifs privant les élèves d'échanges précieux au moment de leurs choix décisifs d'orientation.

Nous retiendrons la dernière action festive de l'association en juillet 2019 avec la soirée de retrouvailles organisée par la promotion 2008 qui a réuni plus de soixante anciens élèves au sein de l'établissement, pour fêter leurs 10 ans de baccalauréat. Nous remercions une nouvelle fois madame le Proviseur d'avoir permis ce rassemblement chaleureux et émouvant.

En dépit du contexte sanitaire, 2020 à l'instar de 2019 a maintenu la cérémonie du Souvenir. La direction du lycée avec l'association des anciens élèves, des professeurs d'histoire et leurs classes, a célébré le souvenir de la Grande Guerre autour du monument aux morts.

Deux années de suite, nous avons regretté de ne pouvoir célébrer le Prix Jacqueline Marguin qui récompense les élèves méritants. Les promotions 2020 et 2021 manqueront à l'appel de ce prix qui nous tient tant à cœur.

Toutefois, les ventes de sweats au profit de l'association se sont maintenues grâce à la pugnacité de certains membres de l'amicale que je salue ici. Comme en 2018, le CVL a pris la main sur une vente personnalisée garantissant ainsi un relai rassurant en cas d'abandon de l'activité de l'association.

Enfin, le contexte de ces deux dernières années n'a permis de réunir qu'une petite dizaine d'anciens élèves lors des rares comités organisés, finissant sans doute de démotiver une équipe déjà fragile. Je remercie sincèrement ceux qui se sont investis et qui ont continué d'y croire malgré la difficulté de la tâche. En dépit des efforts de chacun, après quatre années de présidence, il est temps pour moi de passer le relai : je présente donc ma démission pour laisser la place à l'un ou l'une d'entre vous. Je ne souhaite pas être le fossoyeur de cette belle initiative qui a vu le jour à la fin du XIXème siècle et espère vraiment passer le flambeau à un ancien élève de Jean-Baptiste Say qui continuera de porter la flamme. Le cas échéant, avec votre approbation, je mettrai en veille l'association, pour laisser la possibilité de la ranimer.

Je terminerai ce rapport moral en remerciant particulièrement Madame Puigdemont qui nous soutient depuis le premier jour et qui nous a accompagnés pour faire vivre l'association en dépit des obstacles. Porter nos actions à ses côtés a toujours été un réel plaisir et source de motivation.

Carole Chabaliér-Jankowski

Présidente de l'association des anciens élèves de JB Say

RÈGLEMENT DE LA COTISATION DES MEMBRES ACTIFS

Évitez les rappels onéreux en effectuant le règlement de la cotisation annuelle dont le montant est fixé pour 2021 à 15 € (10€ pour la première année de sociétariat, 3€ pour les élèves et étudiants), devant être réglé :

- soit par virement à notre compte bancaire à la Société Générale : Amicale J.B. Say, IBAN : FR76 3000 3033 8000 0372 6239 751, BIC : SOGEFRPP;
- soit par chèque bancaire à l'ordre de "Amicale des Anciens Élèves du Lycée J.B. Say", adressé au trésorier adjoint: Sophie Zeigneur, 49 avenue de Versailles, 75016 Paris ;
- soit en ligne sur notre site internet jbsay.net, via Paypal.